

**PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE CONTRATS DE CONSULTANTS
DANS LE CADRE DES PROJETS FINANCES PAR LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT
NOTE D'INFORMATION**

Date de publication : 28/03/2024.

Pays : Tunisie

Agence d'exécution : Office des Céréales

Nom du Projet/Etude : PAUSAT

Numéro de Prêt/Don : 2000300000151

Nom de la Demande de Propositions (DDP) : AMI 02/2023

Méthode de sélection : Consultant Individuel

Date de publication de l'AMI : 25/08/2023.

Date d'ouverture des propositions techniques : 04/10/2023

Date d'ouverture des propositions financières : 04/10/2023

Date d'approbation par la Banque du projet de Contrat négocié : 23/02/2024

Nom de l'attributaire du Contrat : Mr Nasser Kadri

Nationalité : Tunisienne

Adresse : espace Tunis I,3^{ème} étage B4 Monplaisir 1073 Tunis.

Montant du Contrat : 128.346,374 dinars.

Date de démarrage du Contrat : 12/03/2024

Durée d'exécution du Contrat : 24 mois

Synthèse de l'objet du Contrat : recrutement d'un consultant en passation des marchés.

Nombre total des soumissionnaires : 5

Offre hors délais :1

Pour chaque soumissionnaire :

1/Nom : TAHA ELABED.

Nationalité	Adresse	Notes techniques	Prix évalués	Notes finales	Classement
Tunisienne	tunis	88	-	-	4

2/ Nom : LAZAAR MOHAMED.

Nationalité	Adresse	Notes techniques	Prix évalués	Notes finales	Classement
Tunisienne	Résidence Amal App G22Nouvelle Madina 2063 Ben Arous Tunisie	93	-	-	3

3/ Nom : NASSER KADRI.

Nationalité	Adresse	Notes techniques	Prix évalués	Notes finales	Classement
Tunisienne	Espace tunis I 3 ^{ème} étage B4 Monplaisir 1073 Tunis	100	-	-	1

4/ Nom : MONDHER YESSINE BOUAZZI.

Nationalité	Adresse	Notes techniques	Prix évalués	Notes finales	Classement
Tunisienne	1 Rue Khaznadar cite el khadra Kasserine 1200 Tunisie	96	-	-	2

5/ Nom : ELHEM GHRIBI.

Nationalité	Adresse	Notes techniques	Prix évalués	Notes finales	Classement
Tunisienne	Tunis	84	-	-	5

6/Nom :Meskini Hedi (offre hors délais)

N.B. : Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue doit en faire la demande à l'Agence d'exécution. En tout état de cause, la Banque se réserve le droit de faire examiner toute réclamation d'un soumissionnaire à tout moment à la suite de l'attribution du marché.